

Année académique 2021 - 2022

Domaine Éducation

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32 (0) 71 35 41 28 Mail: edu-gosselies@helha.be

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3							
Code	PEPS3B68PS	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)						
Coefficient de pondération		180					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

### 2. Présentation

#### Introduction

Amener l'étudant à être de plus en plus autonome dans la conception, préparation et gestion de son satge. Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et à adapter cette dernière en conséquence.

# Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

# Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

# Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

# Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

# Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable, dans sa pratique professionnelle,

- de planifier les contenus à enseigner sur une période de 3 à 4 semaines en tenant compte du contexte de stage;
- d'ajuster sa pratique en tenant compte des finalités de l'éducation (décret, programmes,..), de ce que l'on sait aujourd'hui de l'apprentissage, de l'environnement matériel et événementiel de l'école et des élèves tels qu'ils sont ici et maintenant

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEPS2B35PS Corequis pour cette UE : PEPS3B67PS

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### 4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

300 h / 18 C



Année académique 2021-2022

Domaine Éducation

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques						
Code	22_PEPS3B68PSA	Caractère	Obligatoire			
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2			
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h			
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Christian MOL (christian.mol@helha.be)					
Coefficient de pondération		180				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

# 2. Présentation

#### Introduction

#### Néant

# Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs reprennent ceux de 2ème en accentuant les points suivants :

- la prise en charge complète de tous les aspects de la classe
- la mise en oeuvre d'interactions de qualité avec les parents
- le développement de l'autonomie et de la responsabilité de l'étudiant
- organiser le travail sur une période de 3 à 4 semaines

# 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du titulaire de classe.

# Démarches d'apprentissage

L'accompagnement de stage est assuré par les maîtres assistants de la Haute Ecole et par les Maîtres de stage. Mettre en pratique les différentes démarches vues au cours

## Dispositifs d'aide à la réussite

Aide indviidualisée des différents professeurs lors de la semaine précédent le stage

# Sources et références

Les ouvrages recommandés dans les différents cours

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

# 4. Modalités d'évaluation

## **Principe**

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

# Dispositions complémentaires

En janvier, évaluation du premier stage communiquée aux étudiants.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).